

de l'utilité que le Roi en peut retirer, & du soulagement qu'en doit recevoir la Nation; comme il est parfaitement bien dressé, & à l'avantage de ceux qui prétendent en recevoir quelque Benefice, ( outre qu'il contient plusieurs articles differents qui n'ont pas tout à fait raport au titre ) je l'insérerai ici en son entier, quoi qu'il soit un peu étendu. Il est bon d'avertir que cet Edit est le même que celui que nous annonçâmes le mois dernier p. 255. & auquel on travaille depuis si longtemps.

## EDIT DU ROI,

*Portant suppression du dixième du Revenu des Biens-Fonds, & des autres Immeubles, &c.*

*Edit du  
Roi portant  
suppression du  
dixième,  
&c.*

**L**OUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre: à tous presens & à venir, SALUT. Quoi que le soulagement de nos Peuples, épuisés par les efforts que nôtre Royaume a été obligé de faire pour soutenir, presque sans interruption, deux longues & sanglantes Guerres, ait été le premier objet de nos vœux dès le commencement de nôtre Regne, Nous n'avons pû y parvenir aussi promptement que Nous l'aurions désiré, soit à cause de la multitude & de la diversité des engagements que la nécessité des temps avoit fait contracter, soit par la difficulté de connoître à fonds la véritable situation de nos Revenus, & de fixer la masse des dettes de toute nature dont nôtre Royaume étoit chargé,